

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil académique

Séance du 4 avril 2023

Délibération
n°34-2023
Point 2

Point 2 de l'ordre du jour

Election du Vice-Président étudiant du Conseil académique

EXPOSE DES MOTIFS :

A la suite du renouvellement des étudiants au Conseil académique de février 2023, il convient de désigner un nouveau Vice-président étudiant du Conseil académique, chargé des questions de vie étudiante en lien avec les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

Ce dernier est élu à la majorité des membres présents et représentés.

Un appel à candidature a été lancé auprès des représentants étudiants titulaires du Conseil académique.

Au 8 mars 2023, Monsieur Jehan GOUNELLE s'est porté candidat.

Délibération :

Le Conseil académique de l'Université de Strasbourg élit le Vice-président étudiant du Conseil académique.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	80
Nombre de votants	65
Nombre de voix pour	53
Nombre de voix contre	4
Nombre d'abstentions	8
Ne participe pas au vote	0

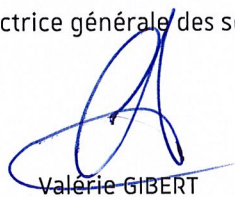
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Congrès et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 12 avril 2023

La Directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned above the printed name.

Valérie GIBERT